



L'UNSA DEMANDE L'ANNULATION DU RETRAIT DES 200 € DE LA PRIME ESTIVALE ORPEA

Objet : Annulation du retrait des 200 euros versés en juillet 2022 chez ORPEA

À l'attention de : Monsieur Guillot; Directeur Général,
Monsieur Dupuy; Directeur d'Exploitation
Madame Barbier; Directrice des Ressources Humaines,

L'UNSA-SAMS vous demande l'annulation du retrait des 200€ de la prime estivale pour le personnel absent plus de 3 semaines cet été 2022.

De nombreux salarié-e-s, parti-e-s en vacances ou absent-e-s involontairement et hors délai, vont être en difficulté, car contraint de rembourser ces 200 € à ORPEA.

L'UNSA demande que la partie de la prime déjà versée soit conservée par tous-tes les salarié-e-s concerné-e-s.

Ce geste de la Direction envers les salarié-e-s ORPEA est **une reconnaissance attendue face aux multiples difficultés du quotidien.**

Recevez Madame, Messieurs, nos meilleures salutations.

Karima Mokeddem et l'équipe UNSA ORPEA